

# Cité internationale des arts

## Appel à candidatures 2026-2027

2-12



Programme de résidence  
artistique de 2 à 12 mois



**Chaque année, la Cité internationale des arts déploie un programme de résidence intitulé 2–12, sur appel à candidatures et ouvert à toutes les disciplines artistiques (arts visuels, spectacle vivant, musiques et écritures).**



## **Le programme**

Proposant un temps de recherche et de respiration nécessaire à chaque artiste, ce programme offre la possibilité à chacun de candidater, sur la base d'un projet, pour des résidences d'une durée de deux à douze mois, entre septembre 2026 et août 2027.

2–12 permet de bénéficier d'une mise en réseau avec la communauté de plus de 300 artistes en résidence, de toutes nationalités, de toutes disciplines et de toutes générations, ainsi qu'avec des professionnels extérieurs, selon les projets.

2–12 propose deux options de résidence :

- Une option atelier-logement, lieu de vie et de travail
- Une option atelier de travail

Les lauréats de ce programme ont à leur charge le financement de leur résidence, qu'ils postulent pour l'option atelier-logement ou atelier de travail.

→ **L'option atelier-logement** s'organise autour d'un espace de travail et de vie meublé (chambre, salle de bain, cuisine) pendant la durée de la résidence. Certains peuvent être équipés de pianos. Dans le cadre de ce programme, la superficie des ateliers-logements disponibles varie entre 25 et 50 m<sup>2</sup>.

Le montant prévisionnel de la prestation mensuelle est de 635 € minimum, pouvant varier en fonction de sa superficie (ces tarifs seront confirmés lors de la sélection et peuvent être amenés à évoluer en 2027). Il est possible pour l'artiste de venir accompagné d'un adulte et/ou d'un enfant de moins de 10 ans. Un supplément est alors demandé. Les ateliers-logements sont équipés d'une connexion Internet wifi.

→ **L'option atelier de travail** s'adresse à des artistes n'ayant pas besoin d'un lieu de vie mais d'un espace de travail. Cette option s'organise autour de la mise à disposition d'un espace de travail meublé (table de travail, assises, rangements) situé sur le site de Montmartre de la Cité internationale des arts, pendant toute la durée de la résidence.

Les ateliers varient en superficie, allant de 16 à 45 m<sup>2</sup> et sont tous équipés d'une connexion Internet wifi. Le montant de la prestation mensuelle pour un atelier de travail se situe entre 265€ et 680€ selon la superficie (ces tarifs seront confirmés lors de la sélection et peuvent être amenés à évoluer en 2027).

# Les critères d'éligibilité

Ce programme de résidence s'adresse aux artistes, commissaires d'exposition et chercheurs, français ou étrangers, actifs dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivant, des musiques, des écritures (cinéma, dramaturgie et littérature).

- Les artistes doivent démontrer une expérience d'au moins 5 ans dans leur carrière artistique.
- Les candidats doivent avoir plus de 18 ans, sans limite d'âge. L'appel n'est pas ouvert aux étudiants.
- Les candidats ne doivent pas avoir bénéficié d'une résidence à la Cité internationale des arts au cours des deux dernières années. Les artistes ayant terminé leur résidence en 2023 ou précédemment sont éligibles.

## La commission de sélection

Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury composé de personnalités qualifiées accorderont une attention particulière à la qualité artistique du projet, à l'argumentaire présenté autour de la valeur ajoutée de cette perspective de résidence à Paris, au protocole de travail envisagé et aux contacts ou partenariats déjà établis.







Exposition *Lilith* encore dans la Petite Galerie de Yosra Mojahedi, juin 2025  
© Maurine Tric / ADAGP Paris, 2025

# Le calendrier

Transmission des candidatures : jusqu'au 18 janvier 2026

Annonce des résultats : fin avril 2026

Dates des résidences : entre septembre 2026 et août 2027  
pour une période de 2 à 12 mois

## Questions diverses

→ Comment postuler ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié.

Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un ICi.

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le service des résidences de la Cité internationale des arts : admissions@citedesartsparis.fr

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier.

→ Les éléments à télécharger dans votre candidature :

Avant de compléter le formulaire en ligne, veillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitae (4 pages maximum)\*
- 1 dossier artistique présentant vos projets passés (entre 5 et 20 pages maximum) \*
- 1 note de présentation du projet que vous souhaitez développer lors de votre résidence (entre 2 et 4 pages maximum)\*

\* Documents obligatoires

- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maxi-

mum, en français et/ou anglais)

→ Comment postuler en duo / en collectif ?

D'une superficie variant de 25 à 50 m<sup>2</sup>, les ateliers-logements sont conçus pour allier production et vie quotidienne. Ils se composent d'une pièce de travail, d'une cuisine, d'une salle de bains et d'un espace nuit. Un atelier peut accueillir jusqu'à deux adultes et un enfant jusqu'à 10 ans.

Les candidatures doivent se faire de la manière suivante, selon les cas :

- le projet est commun : un seul dépôt de candidature au nom des deux artistes
- les projets sont différents : deux candidatures distinctes doivent être déposées (merci d'indiquer dans les « remarques diverses », à la fin du formulaire, que vous souhaitez partager un atelier-logement et de préciser le nom du second candidat).

Les candidatures pour des projets collectifs incluant plus de deux artistes ne pourront pas être acceptés.

→ Quelle accessibilité à la Cité internationale des arts ?

Nous regrettons que les ateliers-logements ne répondent pas aujourd'hui aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous sommes à votre disposition pour vous répondre au cas par cas.



→ Comment s'inscrire dans la vie de la Cité internationale des arts ?

Le pôle programmation artistique et culturelle met en place des expositions, concerts, rencontres, lectures, projections, performances, Ateliers Ouverts, et d'autres formats à inventer ensemble. Élaborée avec et pour les résidents à toute étape de recherche, la programmation est une invitation à partager sa pratique avec des publics variés. La programmation de la Cité internationale des arts est construite par l'équipe, et chaque événement fait l'objet d'échanges suivis avec les artistes et commissaires qui portent le projet.

Chaque mois, la Cité internationale des arts propose aux artistes en résidence un programme d'accompagnement leur permettant de découvrir l'offre artistique et culturelle de Paris et de la région Île-de-France. Ce programme se compose de moments de convivialité, visites d'expositions ou manifestations culturelles, rencontres avec des professionnels du réseau de la scène artistique, ainsi que des workshops et des formations outillantes.

→ De quels espaces collectifs de travail et de programmation dispose la Cité internationale des arts ?

#### **Auditorium** (Site du Marais)

L'auditorium, rénové en 2025, offre un espace idéal et une configuration adaptée à la production d'événements variés : répétitions, rencontres, concerts, séminaires, conférences ou performances. D'une capacité d'accueil de 128 places assises, l'auditorium est doté d'un orgue et d'un piano Bösendörfer ½ queue.

#### **Studios de répétitions** (Site du Marais)

La Cité internationale des arts propose 8 studios de répétition, chacun doté d'un piano (droit ou ¼ queue) et de mobilier pliant (chaises, tables, etc.). Ils sont ouverts pour toute discipline (musique, danse, théâtre, etc.), et ils peuvent accueillir tout format

(réunions, workshops, formations, présentations, etc.). Le studio 5 (100 m<sup>2</sup>) a une configuration idéale pour la danse et le spectacle vivant. Il est équipé d'un parquet et de miroirs avec rideaux.

#### **Ateliers de pratiques : gravure, sérigraphie, céramique** (Site du Marais)

À disposition des résidents qui ont une pratique confirmée, les ateliers de gravure, de sérigraphie et de céramique leur permettent de poursuivre sur site le processus de création.

Pour les résidents désireux d'apprendre, des workshops d'initiation à ces pratiques sont organisés une fois par an.

Ces espaces ci-dessus doivent être réservés en amont ; une participation financière sera demandée aux résidents.

#### **La Salle Commune** (Site du Marais)

La Salle Commune du Marais est un espace de convivialité et de travail destiné à favoriser les rencontres entre les résidents. Ouverte toute la journée, les artistes en résidence peuvent ainsi s'y réunir spontanément, échanger et collaborer.

#### **L'atelier 8003** (Site du Marais)

L'atelier 8003 est un espace conçu pour permettre aux résidents d'organiser des rendez-vous avec des professionnels ou de prévoir des rencontres thématiques.

#### **La Salle Commune** (Site de Montmartre)

Cet espace a pour vocation de permettre aux résidents du site de Montmartre d'effectuer des rencontres professionnelles ou d'organiser des temps d'échanges entre artistes.

Ces espaces ci-dessus doivent être réservés en amont.



# La Cité internationale des arts

La Cité internationale des arts est la plus grande résidence artistique au monde. Depuis 1965, elle rassemble simultanément au cœur de Paris plus de 300 artistes, de toutes origines et de toutes générations, et leur permet de mettre en œuvre un projet de création ou de recherche dans toutes les disciplines (arts visuels, musiques, cinéma, design et architecture, spectacle vivant, commissariat d'exposition, etc.).

Sur des périodes de deux mois à un an, dans le **Marais** ou à **Montmartre**, la Cité internationale des arts, fondation reconnue d'utilité publique, leur offre un environnement favorable à la création, ouvert aux rencontres avec des professionnels du milieu culturel et les publics, et un accompagnement sur mesure.

En collaboration avec ses nombreux partenaires, elle diffuse chaque année plusieurs appels à candidatures thématiques et/ou sur projet, et développe des programmes de résidence ciblés.

Elle conçoit tout au long de l'année une programmation artistique et culturelle foisonnante, pluridisciplinaire et protéiforme (ateliers ouverts, expositions, concerts, performances, débats d'idées...), valorisant notamment le travail des artistes qui sont ou ont été résidents, tout en affirmant le rôle de la résidence comme moment de dialogue et d'expérimentation.

## Formulaire de candidature



Cité internationale des arts, site du Marais © Maurine Tric / ADAGP Paris 2021



Cité internationale des arts, site de Montmartre © Maurine Tric / ADAGP Paris, 2019

# Cité internationale des arts

→ Site du Marais  
18, rue de l'Hôtel de Ville  
75004 Paris

→ Site de Montmartre  
24, rue Norvins  
75018 Paris

[www.citeinternationaledesarts.fr](http://www.citeinternationaledesarts.fr)

Instagram : [@citedesartsparis](https://www.instagram.com/citedesartsparis)

Pour postuler : [cliquez ici](#)

2-12

